

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 13 mars 2012

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3693-2009 phase 2, Demande visant le renouvellement du mécanisme incitatif à l'amélioration de la performance de Gaz Métro
Demande de remboursement de frais de Union des consommateurs (UC)

Chère consoeur,

Vous trouverez ci-joint la demande de remboursement de frais soumise par UC dans le dossier en rubrique de même que les pièces justificatives à son soutien.

Dans le cadre de la phase 2 de ce dossier les intervenants n'ont pas produit de budget de participation ou budget prévisionnel. Les frais réclamés par UC dans la présente demande sont relatifs au temps d'audience, à la préparation de celle-ci de même qu'au travail fait relativement à la dissidence de UC. La Régie notera que les rencontres de travail tenues le 14 octobre 2011, le 3 novembre 2011 et le 24 novembre 2011 et le travail de préparation pour les dites rencontre n'ont pas été facturés dans la présente demande. Ces rencontres seront facturées séparément et copies des demandes de remboursement seront acheminées à Gaz Métro et à la Régie.

UC soumet respectueusement à la Régie que son intervention dans ce dossier a été pertinente et utile et que les frais réclamés dans la demande jointe sont justes et raisonnables considérant entre autres les ratios des temps d'audience et de préparation pour l'analyste et la soussignée et la participation active de l'équipe de UC dans ce dossier.

UC demande respectueusement à la Régie de lui accorder le remboursement complet de ses frais tels que réclamés.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Me Hélène Sicard

c.c. : Me Vincent Regnault, Gaz Métro
M. Jean-François Blain
France Latreille, UC
Dominic Thiffault